



## **Rapport financier trimestriel**

**2017-2018**

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017**



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL  
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**A) Introduction**

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2017-2018. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017**

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

### **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2017.

#### État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau ont diminué de 401 000 \$ (1,7 pour cent) comparativement aux autorisations totales pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution des autorisations budgétaires de 237 000 \$ pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques, une diminution de 92 000 \$ pour les réductions énoncées dans *le budget de 2016* visant les services professionnels, les voyages et la publicité et à un ajustement des autorisations législatives d'un montant de 72 000 \$.

#### Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 546 000 \$ ou 10,2 % comparé à celles de l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des dépenses liées à la refonte du portail des distinctions honorifiques qui a récemment été mis en application et une diminution des coûts liés au personnel et des frais de déplacements liés aux événements du gouverneur général.

### **C) Risques et incertitudes**

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 23 juin 2017.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion



**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017**

avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

**D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Étant donné que 2017-2018 est une année de transition (nomination d'une nouvelle gouverneure générale à l'automne), le Bureau a comme énoncé de mandat d'appuyer à la fois l'actuel gouverneur général et la nouvelle gouverneure générale dans leur rôle de représentants de la Reine et dans leur mission de servir les Canadiens. Le Bureau va planifier et gérer une transition harmonieuse entre les gouverneurs généraux prévue en octobre 2017 et intégrer les priorités du nouveau gouverneur général à nos activités de programme et de planification stratégique.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2017.

**Approbation des cadres supérieurs**

Original signé par

---

M. Stephen Wallace  
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

---

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
Le 29 août 2017

**Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général**

**Rapport financier trimestriel**

pour le trimestre terminé le 30 juin 2017



**État des autorisations (non-vérifié)**

	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépense du Programme</b>	19 706	4 077	4 077	20 034	4 590	4 590
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 103	527	527	2 249	563	563
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	647	143	143	574	141	141
Traitement du gouverneur général	288	73	73	288	72	72
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>22 744</b>	<b>4 820</b>	<b>4 820</b>	<b>23 145</b>	<b>5 366</b>	<b>5 366</b>

**Note:** N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

## Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

### Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2017



### Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	15 500	3 755	3 755	15 616	3 885	3 885
Transports & communications (02)	2 120	330	330	2 250	484	484
Information (03)	770	103	103	820	116	116
Services professionnels & spéciaux (04)	1 754	188	188	2 090	426	426
Location (05)	360	71	71	330	96	96
Réparation et entretien (06)	10	2	2	18	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 183	184	184	1 107	122	122
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	330	29	29	270	77	77
Paievements de transfert (10)	647	143	143	574	141	141
Autres subventions et paiements (12)	70	14	14	70	19	19
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>22 744</b>	<b>4 820</b>	<b>4 820</b>	<b>23 145</b>	<b>5 366</b>	<b>5 366</b>